commune d'
Émagny

République française

Émagny, le 2 novembre 2026.

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le :

Vendredi 6 novembre 2026 à 20 H 00

Salle du conseil municipal à la mairie d'Émagny

Ordre du jour :

- *Désignation du secrétaire de séance*
- *Approbation du procès-verbal de la dernière séance*
- *Décision modificative n°3*
- *Annule et remplace la délibération n°2026-08-21-04 décision modificative du budget 2026 intégrant le prêt bancaire : erreur matérielle*
- *Contributions FSL et FAAD 2026*
- *Convention d'assistance à la rénovation énergétique du bâtiment de l'ancienne école*
- *Avenant au marché de travaux rue des Tilleuls*
- *Désignation des représentants appelés à siéger au sein de l'Assemblée spéciale de l'EPF*
- *Tarif de l'affouage*
- *Tarif des prêts et caution pour le matériel de la commune aux associations locales*
- *Tarif de location des salles communales (ancienne gare, salle Cerutti, ancienne école)*
- *Taux d'amende pour les dépôts sauvages*
- *Réglementation municipale et amendes pour l'usage des trottinettes électriques*
- *Subventions aux associations*
- *Bons d'achats des anciens*
- *Adoption des rapports sur le prix et la qualité des services publics 2025 : eau, assainissement collectif et assainissement non collectif*
- *Convention avec la SPA*
- *Taxe sur les logements vacants*
- ***Questions diverses***

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,

MAIRIE D'EMAGNY

Martial DARDELIN.

2, place de la Mairie - 25170 Emagny Tél : 03 81 55 02 05 Mail : mairie@emagny.fr -Site internet : emagny.fr -
Horaires d'ouverture de la mairie : lundi, mercredi, jeudi et vendredi matin de 9 h à 12 h et le mardi de 14h à 19h.